

Phytosanitaires : Gérer les risques !

Date et Lieu

Jeudi 18 novembre 2010

Agrilogie Marcelin
Av. de Marcelin 29
Auditoire

1110 Morges
Tél. 021 557 92 50

Méthodes

Exposés, échange, tour de table, visite.

Remarques

Cours obligatoire pour les participants au projet
62a du Boiron de Morges.

Public

Conseiller-ère-s agricoles, enseignant-e-s, colla-
borateur-trice-s de services agricoles et environ-
nementaux, agriculteur-trice-s, toute personne
concernée par le domaine phytosanitaire.

Contexte

La présence de produits phytosanitaires est ré-
gulièrement attestée dans les eaux superficiel-
les et souterraines avec des valeurs excédant
souvent les exigences chiffrées de l'OEaux.
L'OFAG et l'OFEV ont formulé des objectifs en-
vironnementaux pour l'agriculture De nombreu-
ses
mesures vont devoir être mises en place.

Objectifs

Connaître les nouvelles recommandations dans
l'application des produits phytosanitaires et les
technologies réalisables sur son exploitation.

Contenu

- Présentation des nouvelles instructions pra-
tiques pour réduire les risques liés aux pro-
duits phytosanitaires.
- Présentation et démonstration des nouvelles
techniques
- Visite d'une station de traitements des ef-
fluents

Responsables de cours

Sébastien Gassmann, AGRIDEA Lausanne

Av. des Jordils 1

1006 Lausanne

Tél. 021 619 44 28

sebastien.gassmann@agridea.ch

Pierre Julien, AGRIDEA Lausanne

Av. des Jordils 1

1006 Lausanne

Tél. 021 619 44 54

pierre.julien@agridea.ch

Intervenant-e-s

Raymond Vallier

Service des eaux, sols et assainissement (SESA)

Rue de Valentin 10

1014 Lausanne

raymond.vallier@vd.ch

Nathalie Chèvre

Ecotoxicologue

Université de Lausanne, Faculté des géosciences

et de l'environnement

1015 Lausanne

nathalie.chevre@unil.ch

Laurent Chevalier

Bureau d'ingénieurs diplômés SIA

Gérard Chevalier SA

Rue des Charpentiers 36

1110 Morges

ing@chevaliersa.ch

Laurent Nyffenegger

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Mattenhofstrasse 5

3003 Berne

Tél. 031 323 82 46

laurent.nyffenegger@blw.admin.ch

Nathalie Dakhel

Ecole d'Ingénieurs de Changins

Route de Duillier

1260 Nyon

nathalie.dakhel@eichangins.ch

Programme du jeudi 18 novembre 2010

08 :30	Café d'accueil	Tous
09 :00	Bienvenue, Présentation de la journée, objectifs de cours	<i>S. Gassmann, AGRIDEA</i>
09 :10	Législations et recommandations actuelles, swissgap	<i>L. Nyffenegger, OFAG</i>
09 :30	Prévention pour la santé et pour l'environnement : causes, effets et mesures	<i>N. Chèvre, UNIL</i>
10 :00	Programmes et projets en cours pour gérer les risques dans le domaine phytosanitaire	<i>P. Julien, AGRIDEA</i>
10 :30	Pause café	
11 :00	Résultats du projet Boiron de Morges après 6 ans, perspectives futures, mesures complémentaires	<i>R. Vallier, SESA</i>
11 :30	Traitement des effluents phytosanitaire, exemples de techniques dans la pratique pour réduire les risques, présentation d'un guide technique	<i>S. Gassmann / P. Julien, AGRIDEA</i>
12 :15	Repas de midi	Tous
13 :30	Déplacement à Denens	<i>Tous</i>
13 :45	Présentation et visite de l'installation de lavage et de traitement des effluents de Denens	<i>L. Chevalier / P. Julien</i>
15 :00	Etat du projet de différents essais sur les substrats	<i>Nathalie Dakhel /EIC</i>
15 :30	<i>Pause</i>	Tous
15 :45	Discussion complémentaire sur les visites, tour de table	<i>Tous</i>
16 :30	Evaluation et clôture du cours	<i>S. Gassmann</i>

Visite

Du covoiturage sera organisé pour la visite de l'après-midi entre Marcelin et Denens.

Tarif

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 193.-

Forfait agriculteur-trice-s Fr. 163.-

Agriculteur-trice-s sous contrat dans le projet de réduction des pesticides dans le Boiron de Morges Fr. 103.-

Forfait autres participant-e-s Fr. 293.-

Les vacances (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à Fr. 43.- et sont comprises dans le forfait.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.

Délai de désistement : jusqu'au 11 novembre 2010. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription

par e-mail : cours@agridea.ch

par notre site : www.agridea-lausanne.ch

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

